

**Nombre de
Membres**

En exercice : 23

Qui ont pris part au vote : 22

Pour : 22

Date de la convocation : 30/03/2023

Séance du 4 avril 2023

Délibération 2023 – 23/04/04-05

L'an deux mil vingt-trois le 4 avril

À 19h15, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du conseil municipal, en mairie de Vonnas sous la présidence de **Monsieur Alain GIVORD, Maire**

PRESENTS :

GIVORD Alain

CARJOT Jean-François

DESMARIS Elodie

BERTHOUD Françoise

DUCLOS Nathalie

RABUEL Claude

DUMARAIS Serge

LAURENT Michèle

TRONCY René

YŪKSEL Ufuk

GABILLET Guy

MIGNOT Catherine

TRESSELT Nadine

THIBERT Karine

LEQUEUX Sébastien

TROUILLOUX Caroline

RAVOUX Christian

Secrétaire de séance : Nathalie DUCLOS

Absent(e) excusé(e) : Marie-Françoise PERROUD, Cédric GREGOIRE, Françoise DUBOIS, Jean-Louis GIVORD, Alexandre DESRAYAUD, Cécile NIZET

Pouvoirs : Marie-Françoise PERROUD donne pouvoir à Nathalie DUCLOS, Jean-Louis GIVORD donne pouvoir à Claude RABUEL, Françoise DUBOIS donne pouvoir à Jean-François CARJOT, Alexandre DESRAYAUD donne pouvoir à Guy GABILLET, Cécile NIZET donne pouvoir à Alain GIVORD

Objet : Vote des subventions attribuées aux associations pour l'année 2023

Signature

Le Maire

Alain GIVORD

Objet : Vote des subventions attribuées aux associations pour l'année 2023

L'examen des subventions habituellement demandées et les nouvelles sollicitations déposées au titre de l'exercice 2023 ont été examinées au sein de chaque commission municipale.

Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal sur proposition de M. le Maire soumet au vote les subventions suivantes pour l'exercice 2023.

Associations article 6574	2023
Culture	
Ecole de Musique	20 000,00 €
VonnaS'anime	2 000,00 €
Allegretto	0,00 €
Zic & Voix	500,00 €
Vonnas patrimoine	0,00 €
Comité de jumelage – cadeaux aux écoles	1 390,00 €
Sous Total Culture	23 890,00 €
Scolaire	
A.P.E.L. St Joseph	450 €
Pupilles d'Enseignement Public	120 €
Sou des Écoles (dictionnaire)	700 €
Sou des écoles subvention sur justificatifs et en fonction des projets proposés	2 500 €
Classe Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP)	390 €
Sous total scolaire	4 160 €
Sports	
U.S.V. Basket	0,00 €
U.S.V. Boules	400,00 €
USV Judo	1 000,00 €
USV Karaté	500,00 €
USV Karaté (sur justificatif)	500,00 €
Gym volontaire	0,00 €
BOMS / Marathon Bresse Dombes	1 000,00 €
U.S.V. Tennis	600,00 €
U.S.V. Lutte	200 €
Marche Nature Santé	600 €
FCBV	500,00 €
Sous total sports	5 300 €
Divers	
Mutuelle Sapeurs-Pompiers	1 800,00 €
FNACA	150,00 €
Anciens combattants	200,00 €
Arti Vonnas	0,00 €
L'arche de Claudette	500,00 €
Subventions sur justificatifs	4 000,00 €
Sous total divers	6 650 €
	40 000 €
TOTAL de réception en préfecture 001-210104576-20230404-2023-04-04-05-DE Date de télétransmission : 07/04/2023 Date de réception préfecture : 07/04/2023 Participation au contrat d'association Ecole ST JOSEPH	52 725,75 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

VOTE les subventions telles que présentées ci-dessous

PRECISE que les subventions ont été votées à l'unanimité et que les conseillers municipaux n'ont pas pris part au vote des subventions destinées aux associations ou ils sont représentants, adhérents ou administrateur.

*ACTE RENDU EXECUTOIRE
APRES TRANSMISSION AU CONTROLE DE LEGALITE ...
ET AFFICHAGE EN DATE DU*

- 7 AVR. 2023

**Adopté à l'unanimité
Pour extrait certifié conforme
Le-Maire
Alain GIVORD**

